

Moyen-Orient

Kilo Arbo Wi Nus, un quartier de la grande banlieue du Caire, accueille de nombreux réfugiés soudanais.

Arabie saoudite
Bahreïn
Égypte
Émirats arabes unis
Iraq
Israël
Jordanie
Koweït
Liban
Oman
Qatar
République arabe syrienne
Yémen





| FAITS MARQUANTS |

- Dans les pays voisins de l'Iraq, le HCR a œuvré au maintien et à l'élargissement de l'espace d'asile. En général, le principe de non-refoulement a continué d'être respecté dans ces pays, où le Haut Commissariat a enregistré 50 000 nouveaux réfugiés iraqiens en 2009.
- Le HCR a renforcé sa capacité à protéger et à assister les personnes qui relèvent de sa compétence en Iraq en étendant sa présence dans ce pays. Le programme mené dans le secteur des abris, en particulier à Diyala et dans d'autres zones touchées par des conflits, a joué un rôle crucial dans la réintégration initiale des anciens déplacés internes.
- Au Yémen, le conflit qui oppose depuis six ans le Gouvernement et le mouvement Al-Houthi s'est intensifié et a dégénéré en hostilités ouvertes en août 2009, ce qui a porté à 250 000 le nombre de personnes déplacées, dont beaucoup pour la deuxième ou la troisième fois. Le HCR a épaulé les autorités dans leurs efforts pour protéger et aider les populations déplacées, notamment en coordonnant les interventions de protection dans les gouvernorats accessibles.
- En Égypte, le HCR a enregistré toutes les personnes qui se sont adressées à son bureau afin de déterminer leurs besoins en matière de protection internationale et de leur délivrer des papiers.



Environnement opérationnel

Le Yémen étant sujet à une instabilité politique et économique croissante, la situation dans le pays a commencé à susciter de l'inquiétude chez ses voisins. L'Arabie saoudite a déployé son armée à la frontière yéménite afin de contrer les incursions transfrontalières d'éléments armés en provenance de Sa'ada.

En raison de l'augmentation incessante du nombre de nouveaux arrivants, il est devenu plus difficile pour le Yémen de concilier ses obligations internationales en matière de protection et de droits de l'homme, son souci de la sécurité et la nécessité de protéger le pays contre les entrées clandestines. La politique consistant à arrêter les Éthiopiens et les Érythréens à leur arrivée a été renforcée en 2009. Jusqu'au début de l'année 2010, le HCR s'est vu régulièrement interdire l'accès aux centres où étaient détenus des Éthiopiens ; la très grande majorité d'entre eux sont expulsés sans avoir pu bénéficier de procédures d'asile.

L'année 2009 a été marquée par une amélioration des conditions générales de sécurité en Iraq, bien que certains groupes soient toujours exposés à des risques élevés. Le nombre d'attaques généralisées a diminué ; cependant, une vague d'attentats à la bombe a illustré la fragilité des progrès récents. Le HCR a profité de cette conjoncture propice pour renforcer sensiblement sa présence en Iraq, doublant le nombre de ses collaborateurs nationaux et étoffant ses effectifs internationaux à Bagdad, Bassorah, Erbil et Mossoul. En dépit des restrictions actuelles liées à la sécurité, qui posent des problèmes importants aux organisations opérationnelles, le HCR a pu accéder à la plupart des régions iraqiennes par l'intermédiaire de son personnel national.

Réalisations et impact

Dans la sous-région du Moyen-Orient, le HCR a veillé à ce que les personnes qui avaient besoin de protection internationale et se déplaçaient au sein de mouvements migratoires mixtes soient protégées dans le respect du droit international et des normes internationales. Le Haut Commissariat a également assuré la prise en charge des besoins essentiels des réfugiés et des déplacés internes, en leur offrant une assistance matérielle, médicale ou d'une autre nature et en appuyant les pays d'accueil.

L'Organisation a consolidé ses relations avec les États du Golfe afin de rallier un soutien au HCR et à sa mission, soit directement soit par l'intermédiaire d'ONG ou d'autres organisations parrainées par les pouvoirs publics. Le Haut Commissariat a également coopéré avec des organisations régionales intergouvernementales, ainsi qu'avec la société civile, pour promouvoir les droits des réfugiés et des apatrides dans le monde arabe. Il a suivi la situation des apatrides en identifiant les lacunes en ce qui concerne leur protection et en prodiguant aux gouvernements des conseils sur les moyens de réduire le phénomène de l'apatridie.

En janvier 2009, un atelier de formation relatif à l'apatridie a été organisé à l'intention du personnel du HCR travaillant sur cette problématique dans la région.

Contraintes

L'absence de régimes nationaux d'asile et de procédures administratives dans ce domaine est demeurée la contrainte la plus importante, entravant les efforts déployés par le HCR pour exécuter ses activités liées à son mandat dans la sous-région. En outre, le climat politique tendu qui régnait dans certaines

parties de la région a limité la capacité du Haut Commissariat à intervenir en faveur des personnes qui avaient besoin de protection internationale, que ce soit au sein de mouvements migratoires mixtes ou dans des centres de détention. L'espace de protection est demeuré restreint, avec des arrestations pour entrée illégale ou non-possession de permis de séjour, qui ont parfois conduit à des expulsions ou des refoulements dans certains pays de la région.

| Opérations |

Les opérations du HCR en **Égypte** et au **Yémen**, ainsi que celles ayant trait à la **Situation iraquienne** sont présentées dans des chapitres distincts.

Jusqu'à peu, **Israël** recevait un nombre restreint mais constant de demandeurs d'asile chaque année. Depuis 2006, le pays est confronté à un afflux important de demandeurs d'asile, principalement africains, qui franchissent la frontière méridionale avec l'Égypte. Le nombre de nouveaux arrivants avait atteint 18 000 à la fin de l'année 2009.

Environ 500 à 700 demandeurs d'asile ont continué d'arriver chaque mois dans le pays au cours de l'année. Bien que les autorités aient fait part de leur préoccupation quant au nombre élevé de nouveaux arrivants, Israël a en général continué de se montrer accueillant vis-à-vis des demandeurs d'asile.

En **Jordanie**, le HCR a continué à protéger et assister les réfugiés en dotant les institutions jordaniennes de capacités plus solides pour supporter la charge que représente cette importante population, en s'efforçant de réinstaller les réfugiés et en cherchant, dans un petit nombre de cas, à les rapatrier de leur plein gré. Les objectifs généraux du Haut Commissariat dans le pays s'orientaient suivant trois axes : préserver et élargir l'espace de protection en veillant à ce que les Iraquiens puissent accéder à certains services nationaux, notamment dans le domaine de la santé publique et de l'éducation ; fournir des « filets de sécurité », sous forme d'indemnités financières, de services médicaux et d'assistance juridique ; et rechercher des solutions durables pour les personnes les plus vulnérables.

À la fin de l'année 2009, quelque 220 réfugiés et 3 000 demandeurs d'asile de différentes nationalités, principalement originaires d'Afghanistan, de République islamique d'Iran et d'Iraq, étaient enregistrés au **Koweït**.

Au **Liban**, la population réfugiée, à l'exclusion des réfugiés palestiniens, comprenait selon les estimations 50 000 réfugiés iraqiens, dont une dizaine de milliers enregistrés auprès du HCR. Le pays accueillait également un groupe d'un millier de réfugiés et de demandeurs d'asile d'autres nationalités, somaliens et soudanais pour la plupart. Compte tenu de la diversité et de la complexité des problèmes de protection, l'opération au Liban nécessite des effectifs nombreux, avec des équipes chargées de s'occuper des détentions, de l'aide juridique, de l'enregistrement, des services communautaires et de la réinstallation. Au Liban, le HCR accueille un Centre de réinstallation pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, ainsi que d'autres fonctions régionales.

En **République arabe syrienne**, près de 161 500 réfugiés iraqiens étaient inscrits sur les registres du HCR. Parmi eux, 35 500 ont été enregistrés en 2009, par le centre d'enregistrement du HCR à Douma par son bureau d'Alep ou encore par des équipes mobiles qui assurent des services identiques dans les gouvernorats. Sur le plan de la protection, la situation s'est améliorée en République arabe syrienne et le programme d'assistance a été étendu. Ces deux développements positifs ont été facilités par l'attitude généreuse du Gouvernement vis-à-vis des réfugiés.

Les opérations du HCR en **Arabie saoudite**, à **Bahreïn**, aux **Émirats arabes unis**, à **Oman** et au **Qatar** sont gérées par le bureau régional de Riyad.

L'engagement du HCR concernant l'opération transfrontalière avec le Yémen a eu un impact positif sur le régime général de protection en **Arabie saoudite**.

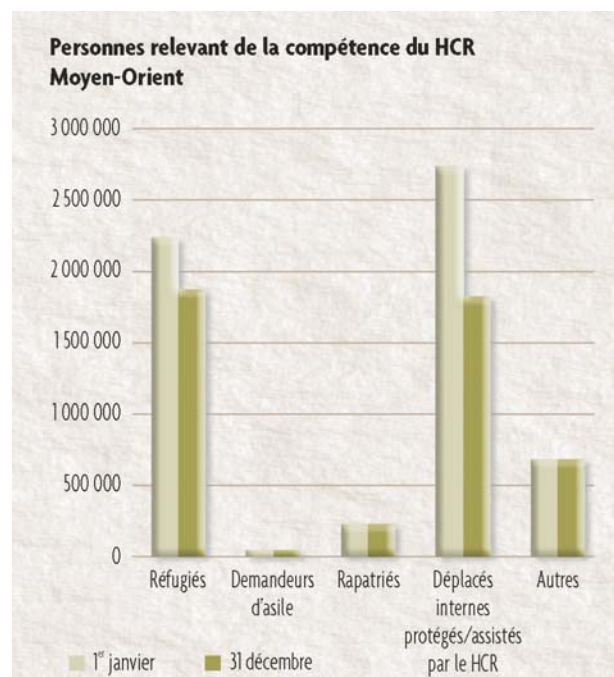
Les autorités saoudiennes ont pleinement coopéré, tant à Riyad que sur le terrain, facilitant le passage des convois qui transportaient des articles non alimentaires d'Arabie saoudite jusqu'au territoire yéménite, en vue de les distribuer aux populations déplacées dans le nord du Yémen. Le bureau du HCR à Riyad a donc organisé trois convois d'articles non alimentaires pour 750 familles de déplacés internes vivant dans le nord du Yémen.

Le Haut Commissariat a également été en mesure de suivre les problèmes de protection, notamment pendant les hostilités dans le nord du Yémen. En outre, le HCR et l'Université arabe Naïf pour les sciences de la sécurité ont lancé une étude comparative sur le droit d'asile dans la charia islamique et dans le droit international des réfugiés. L'étude montre l'importance du concept d'asile dans les traditions islamiques et dans la charia.

Aux **Émirats arabes unis**, le HCR a continué à se charger de la détermination du statut de réfugié. Les autorités ont sollicité l'aide du Haut Commissariat pour des affaires de demandeurs d'asile retenus à l'aéroport et dans des centres de détention. En 2009, les Émirats ont fait leur plus importante contribution au HCR à ce jour, les fonds étant destinés à venir en aide à la population déplacée à l'intérieur du Pakistan.

| Informations financières |

Les opérations du HCR au Moyen-Orient ont été bien financées en 2009, les contributions atteignant 262,6 millions de dollars E.-U., ce qui représente une hausse de 75 pour cent par rapport à 2008. La poursuite des contacts et le renforcement de la coopération avec les gouvernements du Conseil de coopération du Golfe, ainsi qu'avec des ONG et des fondations, ont porté leurs fruits, les appels du HCR suscitant des réponses généreuses. Le HCR a également été en mesure d'exécuter ses opérations avec plus de souplesse, car les donateurs ont offert plus de 170 millions de dollars E.-U. pour l'ensemble de la sous-région, contre 21,4 millions en 2008.



Budget et dépenses pour le Moyen-Orient (dollars E.-U.)

Pays	Budget final			Dépenses		
	Budget annuel	Budget supplémentaire	Total	Budget annuel	Budget supplémentaire	Total
Arabie Saoudite	2 340 498	394 909	2 735 407	2 209 077	215 328	2 424 405
Égypte	6 147 767	4 025 921	10 173 688	5 476 620	2 429 014	7 905 634
Émirats arabes unis	2 166 144	79 132	2 245 276	1 905 099	79 132	1 984 231
Iraq	778 680	165 009 467	165 788 147	643 017	88 754 209	89 397 226
Israël	2 363 257	0	2 363 257	2 043 430	0	2 043 430
Jordanie	2 175 897	44 966 843	47 142 740	1 869 945	38 894 590	40 764 535
Liban	3 185 885	6 566 945	9 752 830	2 870 450	6 182 668	9 053 118
République arabe syrienne	1 985 415	127 714 185	129 699 600	1 865 727	95 578 527	97 444 254
Yémen	22 639 710	19 097 988	41 737 698	16 289 812	14 328 121	30 617 933
Activités régionales ¹	950 000	17 415 886	18 365 886	646 281	1 589 565	2 235 846
Total	44 733 253	385 271 276	430 004 529	35 819 458	248 051 153	283 870 612

¹ Inclut des activités d'appui régionales pour l'achat et le stockage, ainsi que pour les solutions durables.

Note: N'inclut pas le prélèvement des coûts d'appui indirects opérés sur les contributions allouées aux programmes supplémentaires et la réserve pour les «activités nouvelles ou additionnelles - liées au mandat».

Contributions volontaires pour le Moyen-Orient (dollars E.-U.)

Affectation	Donateur	Budget annuel	Budget supplémentaire	Total
Sous-région du Moyen-Orient	Canada		1 347 826	1 347 826
	Donateurs privés - Espagne	128		128
	Donateurs privés - États-Unis d'Amérique	600		600
	États-Unis d'Amérique	5 800 000	153 450 000	159 250 000
	Irlande		654 008	654 008
	Norvège		434 512	434 512
	Royaume-Uni		2 719 298	2 719 298
	Suède	3 771 131	1 814 044	5 585 176
	Suisse		566 580	566 580
	Sous-total - Moyen-Orient	9 571 859	160 986 268	170 558 128
Arabie Saoudite	Arabie Saoudite	309 325		
	Sous-total - Arabie Saoudite	309 325		309 325
Égypte	Commission européenne	210 644		210 644
	États-Unis d'Amérique	1 502 553		1 502 553
	Pays-Bas	6 606		6 606
	Sous-total - Égypte	1 719 803		1 719 803
Israël	Le Centre pour la Migration internationale (Israël)	91 042		91 042
	Sous-total - Israël	91 042		91 042
Iraq	Allemagne		1 830 709	1 830 709
	<i>Australia for UNHCR</i>		1 055	1 055
	Australie		1 187 226	1 187 226
	Commission européenne		4 917 039	4 917 039
	Donations en ligne au Siège (Suisse)		1 867	1 867
	États-Unis d'Amérique		30 690 000	30 690 000
	France		366 142	366 142
	Pays-Bas		2 735 294	2 735 294
	Royaume-Uni		193 070	193 070
	Suède		2 415 584	2 415 584
	<i>USA for UNHCR</i>		10 519	10 519
	Sous-total - Iraq		44 348 506	44 348 506

Affectation	Donateur	Budget annuel	Budget supplémentaire	Total
Jordanie	Arabie Saoudite		1 534 500	1 534 500
	Australie		948 980	948 980
	Commission européenne		2 086 287	2 086 287
	États-Unis d'Amérique	216 047		216 047
	Royaume-Uni		85 870	85 870
	Suède		603 896	603 896
Sous-total - Jordanie		216 047	5 259 533	5 475 580
Liban	Australie		1 988 477	1 988 477
	Commission européenne		539 557	539 557
	États-Unis d'Amérique	167 427		167 427
Sous-total - Liban		167 427	2 528 034	2 695 461
République arabe syrienne	Allemagne		1 902 359	1 902 359
	Arabie Saoudite		3 115 500	3 115 500
	Australie		2 797 728	2 797 728
	Belgique		1 351 744	1 351 744
	Commission européenne		3 668 987	3 668 987
	Espagne		979 635	979 635
	États-Unis d'Amérique	17 361		17 361
	<i>Japan Association for UNHCR</i>		54 948	54 948
	Programme du Golf arabe pour les Organisations de développement des Nations Unies		153 450	153 450
	Suède		1 207 792	1 207 792
Sous-total - République arabe syrienne		17 361	15 232 143	15 249 504
Yémen	Allemagne		675 872	675 872
	Arabie Saoudite		930 000	930 000
	Assemblée mondiale de la Jeunesse musulmane (Arabie Saoudite)		895	895
	Cartier Moyen-Orient et Asie du Sud (Émirats arabes unis)	12 077		12 077
	Commission européenne	1 861 787	553 358	2 415 145
	Danemark	463 679		463 679
	<i>Deutsche Stiftung für UNO</i> (Allemagne)		112 048	112 048
	Donateurs privés en Arabie Saoudite		24 800	24 800
	Espagne		687 870	687 870
	États-Unis d'Amérique	2 540 336	5 314 300	7 854 636
	Fonds central d'intervention d'urgence (CERF)		1 772 898	1 772 898
	France		675 872	675 872
	Irlande		133 813	133 813
	Italie	197 628	183 794	381 423
	Japon	1 549 587	2 467 289	4 016 876
	<i>Qatar Charity</i> (Qatar)	232 500		232 500
	Suède		629 005	629 005
	Suisse	985 889		985 889
	<i>USA for UNHCR</i>	109 600		109 600
Sous-total - Yémen		7 953 082	14 161 815	22 114 897
Total		20 045 946	242 516 299	262 562 245

Note: Les contributions qui apparaissent dans ce tableau n'incluent pas le prélèvement des coûts d'appui indirects opérés sur les contributions allouées aux programmes supplémentaires et la réserve pour les «activités nouvelles ou additionnelles - liées au mandat».

